

Seite 7
Actualité

Bientôt le cap des 10 000 habitants

Démographie Plusieurs nouveaux logements étant mis sur le marché, la Cité de la reine Berthe devrait franchir le cap des 10 000 habitants ces prochaines semaines. Nous avons fait le point de la situation avec la syndique, Christelle Luisier.

Payerne

Les choses vont vite. Très vite. Alors que le 8000e Payernois a été fêté en 2004 et le 9000e en 2011, le cap des 10 000 habitants sera franchi par Payerne ces prochaines semaines. A fin 2016, 9680 personnes étaient inscrites au registre du service de la population détaille le rapport de gestion, qui sera à l'étude du Conseil communal ce soir. A fin mai, la statistique comptabilisait précisément 9733 âmes dans la Cité de la reine Berthe. Autant dire que les 10 000 habitants seront atteints avec les dizaines de logements en cours de finition ou de livraison dans les secteurs de la Coulaz, de la rue à Thomas ou de Vuary.

Si la localité est déjà considérée statistiquement comme une ville au niveau fédéral depuis 2015 et un changement du mode de calcul tenant compte de la densité, le chef-lieu broyard s'apprête néanmoins à changer de dimension. Nous avons fait le point avec la syndique, Christelle Luisier Brodard.

– Quel est votre sentiment face à ce nouveau cap à franchir par Payerne?

– Ce n'est pas une surprise, et on s'y prépare depuis un moment, avec une progression démographique annuelle de l'ordre de 3% soit près du double du reste du canton. D'ailleurs, le message de notre programme de législature était d'accompagner ce changement du visage de la cité, tout en préservant nos traditions. Ainsi, des chantiers sont encore à venir ces prochains mois, mais nous souhaitons viser en premier lieu le maintien d'une certaine qualité de vie. Et tous les changements à venir sont liés à cela.

– De manière plus terre à terre, un événement est-il déjà prévu pour fêter ce 10 000e habitant?

– Pas pour l'instant car il manque encore près de 270 habitants pour l'atteindre. Mais c'est un passage symbolique qui fera l'objet d'une célébration particulière. Une fête multiculturelle et une journée d'accueil des nouveaux habitants sont prévues le samedi 23 septembre prochain. Cela pourrait être sympathique de faire d'une pierre deux coups.

– Cet afflux implique aussi une mise à niveau des infrastructures, quels sont les plans de Payerne dans ce secteur?

– Le premier élément significatif marquant notre passage dans une nouvelle dimension sera l'inauguration de la ligne de bus urbaine en décembre prochain. Cela va marquer le passage à une localité plus citadine. Et la Municipalité espère aussi que cela permettra d'améliorer l'accessibilité au centre-ville, afin de pouvoir y dynamiser le secteur économique. Conserver les commerces alimentaires au cœur de la ville est impératif pour y maintenir un tissu économique riche et donc des emplois pour les habitants. Nous y travaillons avec le projet Migros-Coop dans

le secteur de la gare. Ce secteur devrait aussi abriter un nouvel espace vert, car nous tenons aussi à maintenir l'attrait du centre avec un esprit de balade à maintenir, voire développer. L'opération ville propre soumise au Conseil communal va aussi dans ce sens. Des réflexions sont également en cours pour améliorer le débit de la déchetterie. Et en termes économiques, nous comptons aussi beaucoup sur la zone Aéroport pour laquelle un service de promotion va se mettre en place. D'ailleurs, on se réjouit de l'inauguration du bâtiment Boschung, qui amène déjà son lot d'emplois dans la région.

– Le premier casse-tête, c'est l'enfance et l'école. En 2013, lors de la mise à l'enquête du quartier de la Coulaz, le projet de nouveau collège aux Rammes était déjà en discussion. Où en est le dossier?

– Avec le changement de législature, le plan de développement de l'Asipe est en cours de révision. Il sera prochainement sous toit et l'Association scolaire pourra alors se lancer dans le développement de ce dossier prioritaire dès cet automne. Ce bâtiment scolaire devrait être construit cette législature (ndlr: qui se terminera en 2021). Je tiens aussi à signaler que la garderie doublera prochainement son nombre de places et que nous développons aussi le nombre de places de l'accueil parascolaire.

– A plus long terme, à quoi ressemblera Payerne dans 15 ans?

– Avec Corcelles, Payerne est un centre cantonal aux yeux du plan directeur du canton de Vaud. Une limite démographique d'un peu plus de 4000 nouveaux habitants a été fixée. Cela ne veut pas dire que c'est un but à atteindre à mes yeux, mais une limite maximale. Au niveau de la commune, nous avons listé deux secteurs comme de potentielles zones de développement urbanistique futur, soit en face du Brico-Coop et dessous le garage Friedli. Il serait logique de se développer là, mais cela ne veut pas dire que la Municipalité va pousser les choses dans ce sens. A titre personnel, la seule zone que j'espère voir se concrétiser ces prochaines années, c'est celle d'intérêt public prévue pour la zone sportive.

Propos recueillis par

Sébastien Galliker

Intégration

L'intégration de ces nouveaux arrivants sera aussi un point essentiel pour le développement de Payerne. En effet, la poussée démographique est principalement le fruit de l'immigration. A titre d'exemple, la population suisse a légèrement fléchi entre 2015 et 2016, tandis que 50 nouveaux étrangers se sont établis à Payerne, portant leur représentation à 40% de la population. En 2016, un animateur socioculturel a été engagé précisément pour travailler la cohésion sociale, interculturelle et entre générations. Tout un programme qui se met gentiment en place. Le Portugal est la nation la plus représentée avec 1631 ressortissants à fin 2016, devant le Kosovo (471), l'Italie (332), la France (192) et l'Espagne (105). SG

Payerne s'apprête à franchir le cap des 10000 habitants. Un passage que la Municipalité souhaite accompagner, tout en misant aussi sur la qualité de vie. Photo Sébastien Galliker